# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous les jours sauf les week-end*

18ème année - N° 3181 - Mercredi 20 Juin 2018 - Prix : 200 Fc


CAMPAGNE VANILLE 2018-2019

# Le prix minimum fixé à 20.000 fc/kg



Le président Azali lance la campagne vanille 2018

POLITIQUE

## Le cri d'alarme des élus de Mohéli

LIRE PAGE 3


Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com


POLITIQUE

## Moustoidrane et Chabhane condamnent les propos de Djaffar

LIRE PAGE 3


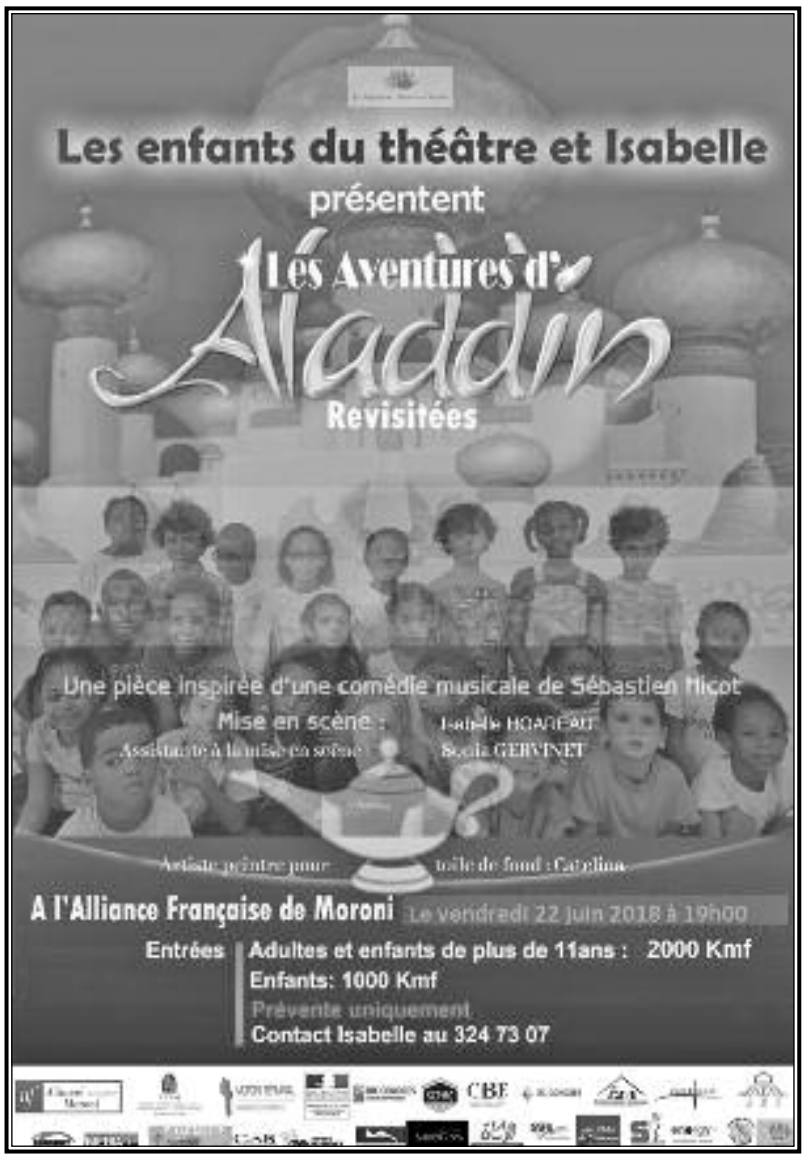

## GRÈVE AU LYCÉE SAID MOHAMED CHEIKH

# "L'émergence, c'est nous! C'est l'éducation"

***Au Lycée Said Mohamed Cheikh hier, des étals remplis de fruits et de légumes. Devant l'établissement, des élèves ont improvisé un petit marché. Un message fort adressé aux autorités, mais aussi aux parents, presque 3 semaines après que ces élèves aient décidé de suspendre les cours pour protester contre le non-remplissage de leurs bulletins par leurs enseignants.***



Elèves du lycée de Moroni en colère

Cela fait 20 jours que les élèves du public ont suspendu les cours dans les différents sites. Après le Lycée de Moroni, le collège de Mboueni et celui de la Coulée, le mouvement s'élargit jusqu'aux périphéries de la capitale notamment à Ntsoudjini. Le responsable de la coopérative estudiantine du Lycée de Moroni, Moutum Abdou Mohamed parle d'une situation « dramatique ». « Les contestations s'adressent à toutes les parties », précise-t-il.

Le jeune lycéen ne donne raison à aucune partie mais dit regretter le silence des parents. « Aucun parent n'apporte son soutien. Mais le plus regrettable, c'est quand on les voit courir à gauche à droite en prônant l'émergence, les assises et soutenant les différents régimes. Ils oublient que l'émergence c'est nous, c'est l'éducation! », s'indigne ce jeune. Pour dénoncer cette situation, les lycéens ont improvisé un marché hier au Lycée Said Mohamed Cheikh. « L'ouverture de ce marché est un moyen pour montrer au pays et au monde entier que l'élève comorien du secteur public ne jouit pas de ses droits (...). Autant de négligence ! Trop, c'est trop ! », lâche-t-il.

Pour ces élèves livrés aujourd'hui à eux-mêmes, la solution réside dans le remplissage des bulletins des deux premiers trimestres de l'année en cours par leurs professeurs. Il y'a quelques jours, le gouvernement avait promis une solution. Un membre de l'Intersyndicale sous l'anonymat nous a expliqué que les solutions apportées ne résolvaient pas les problèmes et cela malgré les efforts du gouvernement. Il nous affirme que le gouvernement a déboursé quelques millions pour le paiement du salaire de mai 2017, mais que ce n'était pas suffisant pour les enseignants des trois îles et trois cycles.

Conscients que le spectre d'une année blanche pèse sur eux, les élèves du public appellent les autorités à prendre en considération les revendications des enseignants. Alors que leurs camarades du privé entament les examens du troisième trimestre cette semaine, les élèves du public se retrouvent dans l'impasse. « Ça ne sert à rien de passer des compositions, sans résultats. C'est ce qu'on a fait durant les 2 premiers trimestres, nous voici aujourd'hui dans l'impasse. Si d'ici samedi les bulletins ne sont pas remplis, cela signifiera que l'année est terminée mais si la situation s'améliore, on viendra passer nos examens du troisième trimestre. Nous sommes prêts à déclencher une année blanche si nos bulletins ne sont pas remplis d'ici samedi », a conclu le responsable de la coopérative scolaire.

**A.O Yazid**

## ECONOMIE

# L'UCCIA et le MUSIAD signent une convention de coopération

***L'Union des Chambres de Commerce et de l'Industrie (UCCIA) a signé avec l'association indépendante industrielle et d'hommes d'affaires turques (MUSIAD) une convention de coopération dans le but de promouvoir les relations de partenariat entre opérateurs économiques et les peuples des deux pays.***

Les Comores continuent de s'ouvrir au monde. Après le vol inaugural de la compagnie Turkish Airlines, l'Union de Chambre de Commerce et d'Industrie (UCCIA) a signé avec l'organisation du secteur privé turc (MUSIAD) un protocole d'accord en vue d'ouvrir davantage les relations entre les deux pays. Les deux parties s'efforceront de collaborer dans les activités convenues d'un commun accord dans le domaine du commerce et de l'industrie, de la finance et de l'investissement et d'autres secteurs.

Il y aura des échanges réguliers sur les questions économiques et commerciales bi et multilatérales ainsi que l'échange d'expertise, de ressources et de mesures incitatives. « Le vol inaugural de Turkish Airlines vient ouvrir les relations entre les Comores et la Turquie. La présente convention vient renforcer davantage cette coopération et tisser d'autres relations », déclare Ahmed Bazi, le président de l'UCCIA.

Cette convention entre l'UCCIA et le MUSIAD sera suivie d'une autre convention entre l'UCCIA et le conseil des relations économiques extérieures de Turquie (DEİK). « Une commission mixte sera mise en place entre les deux pays pour faciliter les affaires », poursuit-il. Le chef de la délégation du MUSIAD a montré à son tour que l'ouverture de la desserte de la compagnie turque à Moroni reste un pont entre les deux pays.

« Turkish Aurlines reste le point de départ des relations entre les deux pays. C'est une opportunité qui va faciliter les échanges entres les hommes d'affaires comoriens et turcs », assure Zeki Guvercin. Depuis lundi, la délégation turque multiplie les rencontres à Moroni. Une présentation pour les opportunités d'affaires aux Comores a été faite hier par le secrétaire général de l'UCCIA lors de la signature de la convention. Les prospections vont continuer afin de réunir le maximum d'informations sur les secteurs à investir aux Comores.

**Mohamed Youssouf**


Ahmed Bazi et son homologue turc signent une convention de partenariat

**Prières aux heures officielles**
**Du 16 au 20 Juin 2018**

**Lever du soleil:**
**06h 21mn**
**Coucher du soleil:**
**17h 50mn**

| | |
|---|---|
| Fadjr : | **05h 12mn** |
| Dhouhr : | **12h 10mn** |
| Ansr : | **15h 05mn** |
| Maghrib: | **17h 53mn** |
| Incha: | **19h 07mn** |



## RECRUTEMENT À COMORES CÂBLES

# 44 candidats pour 4 postes

***Lundi dernier, la société Comores Câbles a lancé un concours de recrutement dans ses locaux. Sur les 58 inscrits, 44 candidats se sont présentés. 4 postes étaient à pourvoir.***

Les concours commencent à prendre de plus en plus d'ampleur dans les sociétés d'Etat. Lundi dernier, Comores Câbles accueillait les candidats aux 4 postes à pourvoir dans la société. Sur 58 inscrits, seuls 44 se sont présentés. « Le concours était abordable mais les termes utilisés étaient en français au lieu d'être en anglais », s'est plaint Abdourahmane Attoumane Ali qui a fait ses études au Bangladesh, un pays anglophone. « Nous pensions qu'une société comme Comores Câbles, qui est sollicitée beaucoup plus dans les pays anglophones que francophones, allait privilégier l'anglais », ajoute Idrisse, qui a lui effectué ses études au Soudan.

Rencontré sur place, Ibrahim Boubacar, directeur technique de Comores Câbles, assure que tous les termes utilisés étaient en anglais. « Ce sont les termes généraux utilisés dans le langage international plus connu », dira-t-il. Sur les candidatures, M. Boubacar regrette qu'il n'y ait pas eu d'ingénieurs en informatique. Pour les résultats, le directeur technique de cette entreprise publique assure qu'ils seront connus "très bientôt" sans en préciser la date.

**Ibnou M. Abdou**

## Campagne vanille 2018-2019

# Le prix minimum fixé à 20.000 fc/kg

***Le gouvernement comorien fixe le prix minimum de la vanille à 20.000 fc/kg pour la campagne 2018-2019. L'annonce a été faite par le président de la République au cours d'une cérémonie organisée à Diboini, un lieu chargé de symboles pour un monde rural, dit-il, qui lui tient à cœur.***

C'est la bonne nouvelle pour des milliers d'agriculteurs de la filière vanille. Le gouvernement comorien vient de maintenir le prix à la hausse. Un prix qui a été fixé d'après le chef de l'État après des longues négociations entre les autorités et les acteurs de la filière vanille. Et si la conjoncture a favorisé le maintien de prix stable, c'est que « l'État a dû encore une fois faire des sacrifices, notamment dans ses recettes », a-t-il indiqué. Azali Assoumani appelle à porter des réflexions sur la manière de construire la structure de prix de la filière vanille.

« *La contribution solidaire de l'ensemble des acteurs doit être plus conséquente et ainsi pouvoir mieux faire face aux périodes difficiles, mais aussi et surtout pour constituer un fonds de la réhabilitation du secteur. Nous devons enfin avoir des taxes forfaitaires en étroite concertation avec tous les acteurs, et les ministères de la production et celui des finances, pour faire face à la compétition internationale* », a-t-il plaidé.

« *Et puisque nous parlons des acteurs économiques et de compétition, je sais que le monde économique de notre pays a beaucoup d'attentes et compte sur mon gouvernement pour les protéger et les accompagner. Ils peuvent bien évidemment compter sur moi, mais je les exhorte à ne pas craindre les réformes, parce que l'absence de réformes est un signe de régression et donc de déclin économique* », a-t-il déclaré. Dans ce cadre, le locataire du palais de Beit-salam « *leur demande d'accompagner l'audace et de nous aider à réformer notre pays en ayant un esprit novateur et ainsi pouvoir faire face à la mondialisation et à notre appartenance aux marchés économiques de la région tels le COMESA et la SADEC* », a-t-il fait savoir.

Même appel pour Aboubacar Abdoul-Wahab directeur général de l'office national de la vanille pour qui, le monde rural apporte son soutien aux reformes prônées par le président de la République. « *M. le président l'avant garde dont vous disposez n'est pas l'institution militaire mais plutôt, nous, monde rural* », a-t-il martelé. Le patron de l'Onv a mis en garde tout comme le chef de l'État les voleurs qui ont pignon sur rue en cette période, demandant l'appui des autorités. « *Le procureur de la République m'a rassuré que les valeurs seront sévèrement punis* », a-t-il assuré.

Le vice-président Moustoidrane Abdou voit un signe du destin en cette tendance à la hausse du prix de la vanille depuis bientôt deux ans. « *N'avez-vous pas constaté que lors qu'il était au pouvoir le prix de la vanille a grimpé. Dès son départ le prix a connu une chute libre. Il est de nouveau remonté quand il est revenu au pouvoir. Tout cela, c'est parce qu'il est de bon cœur avec un monde rural dont il ne s'est jamais séparé* », a-t-il martelé.

**Maoulida Mbaé**

## Politique

# Moustoidrane et Chabhane condamnent les propos de Djaffar

***Dans une conférence de presse au Retaj, les vice-présidents Moustoidrane Abdou et Abdallah Said Sarouma alias Chabhane ont condamné vivement les propos de leur collègue Djaffar Ahmed Said Hassane. L'un qualifie la déclaration de ce dernier « d'anormale » et l'autre « d'irresponsable ».***



Chabhane et Moustoidrane devant la presse contre la déclaration de Djaffar

"*Djaffar ne danse pas du bon pied* », a lancé d'emblée Abdallah Said Sarouma. Le vice-président de Mohéli s'est exprimé hier suite à la décision de son collègue de Ngazidja, Djaffar Said Hassane, de se désolidariser du gouvernement, dénonçant des réformes anticonstitutionnelles engagées par le président Azali. Pour Sarouma, Djaffar Said Hassane, par son geste, a trahi le régime et n'aurait pas dû s'exprimer ainsi. Sur les rumeurs d'un possible remaniement, Abdallah S. Sarouma dément et assure qu'aucune décision ne sera prise contre Djaffar.

« Il assistera aux conseils de ministres mais ne sera pas associé aux prises de décision ». Se considérant comme un des membres fondateurs de la Crc, M. Sarouma avoue que jamais il n'agirait de la sorte, sous entendu s'opposer à son clan. « Si aujourd'hui, Djaffar a pris une telle décision, c'est peut-être parce qu'il n'appartient pas à cette famille politique qu'est la Crc », dira Abdallah Said Sarouma.

Moustadrane Abdou, vice-président d'Anjouan, quant à lui, dit condamner avec fermeté les propos et l'attitude de son collègue vice-président. Un communiqué gouvernemental est prévu à l'entendre pour dénoncer cette « mauvaise » attitude et cette « irresponsabilité politique».

« Si vous observez toutes nos apparitions publiques, Djaffar a toujours été au-devant de la scène à côté du président de la République. Il devrait être l'exemple de nous trois car il est le premier vice-président », s'emporte Moustoidrane Abdou qui dit ne pas comprendre comment « un joueur peut jouer contre sa propre équipe ? ».

« Djaffar a choisi sa famille politique », lâche Moustoidirane. A entendre les différents intervenants, le gouvernement ignore l'origine de cette décision, le vice-président Djaffar n'ayant jamais été écarté dans les décisions au sommet de l'Etat. Abdallah Said Sarouma précise que Djaffar A. S. Hassane reste vice-président. « Il y a des lois. Et jusqu'à preuve du contraire, il reste vice-président mais il ne joue pas dans la même cour que les autres autorités au pouvoir. Nous ne pouvons pas être avec lui car nous n'incarnons pas la même politique, la même vision que lui. Reste à savoir comment il va faire ou comment nous allons faire pour nous remettre ensemble. Seule la Constitution peut trancher si Djaffar A. S. Hassane demeure vice-président ou pas », a conclu Sarouma.

**A.O Yazid**

## Politique

# Le cri d'alarme des élus de Mohéli

Ils sont 16 élus de la Nation (députés), conseillers et maires de Mohéli à s'adresser au président de la république dans une lettre ouverte rendue publique hier à Mohéli et dont La Gazette / HZK-Presse a obtenu copie. Tous expriment leurs « vives préoccupations sur la dégradation de la situation politique et sécuritaire » qui prévaut ces derniers temps dans le pays, notamment en raison du processus de modification de la constitution engagé par le chef de l'Etat Azali Assoumani.

Dans une missive adressée au chef de l'Etat, des élus de la Nation, des conseillers et des maires de Mohéli ont dit leur crainte de la tournure des événements dans le pays. Tous attirent l'attention du chef de l'Etat en tant que garant des institutions et de l'unité nationale sur les conséquences graves du projet de modification de la constitution sur la stabilité et de l'unité du pays. Les 16 élus signataire du document ont énuméré les « multiples violations de l'état de droit notamment la restriction des libertés publiques des citoyens et organisations politiques, les arrestations et incarcérations arbitraires, des droits civiques mais aussi les violations répétées des lois et de la constitution ».

Sur le référendum, les élus de Mohéli restent convaincus que le projet qu'Azali s'apprête à soumettre à la population en fin juillet prochain, bien qu'il n'ait pas encore été rendu public, va « porter gravement préjudice au consensus obtenu de la réconciliation nationale » fondée sur le partage du pouvoir entre les îles.

« En vidant le contenu de l'autonomie des îles et en rompant à mi-mandat le cycle de la présidence tournante, vous vous rendez coupable de violation flagrante de la constitution au regard de sa lettre et de son esprit notamment en son article 42 », peut-on lire dans cette missive adressée au chef de l'Etat et rendue publique hier mardi 19 juin. Le 30 juillet, le chef de l'Etat appele les Comoriens aux urnes pour un référendum portant sur la modification de la Constitution de 2001. A moins de deux semaines de l'ouverture de la campagne référendaire, le texte n'est toujours pas connu des électeurs.

**Mohamed Youssouf**

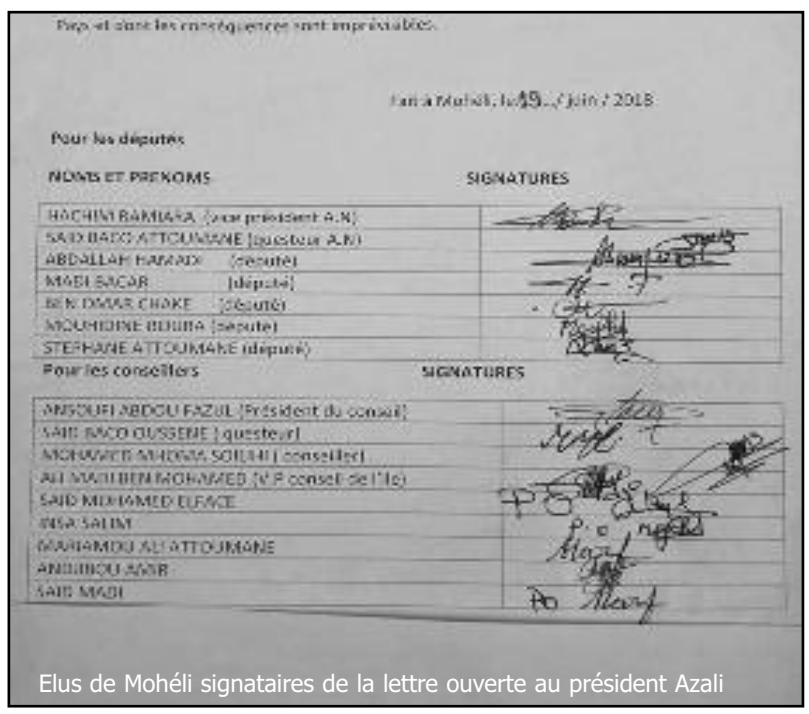

Pays et dans les conséquences sont imprévisibles.

Fait à Mohéli, le 15 / juin / 2018

Pour les députés

| NOMS ET PRENOMS | SIGNATURES |
|---|---|
| HACHIM RAMIARA (vice président A.N) | |
| SAID BACO ATTOUMANE (questeur A.N) | |
| ABDALLAH HAMADI (députée) | |
| MADI SACAR (député) | |
| BEN OMAR CHAKE (députée) | |
| MOUHOINE BOURA (sepute) | |
| STEPHANE ATTOUMANE (député) | |

Pour les conseillers — SIGNATURES

| | |
|---|---|
| ANSOUFI ABDOU FAZUL (Président du conseil) | |
| SAID BACO OUSSENE (questeur) | |
| MOHAMED MADWA SOILIHI (conseiller) | |
| ALI MADI BEN MOHAMED (V P conseil de l'île) | |
| SAID MOHAMED ELFACE | |
| RISA SALIM | |
| MAHAMOUD ALI ATTOUMANE | |
| ANSOUBOU AMIR | |
| SAID MADI | |

Elus de Mohéli signataires de la lettre ouverte au président Azali

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'ecrire

## RAPPORT BANQUE MONDIALE SUR LA PAUVRETÉ AUX COMORES

# Les Comores enregistrent une diminution de la pauvreté de 10 points depuis 2014

***La Banque mondiale vient de publier son rapport sur l'évaluation de la pauvreté aux Comores. On y apprend que la pauvreté a reculé depuis 2014, aussi bien en milieu urbain que rural. Les inégalités, elles, persistent dans plusieurs indicateurs de bien-être.***

Les Comores ont enregistré une diminution de la pauvreté de 10 points de pourcentage depuis 2014 selon le dernier rapport sur l'évaluation de la pauvreté aux Comores, publié par la Banque mondiale le 14 juin dernier. L'étude constate que la pauvreté a diminué à la fois dans les zones rurales et urbaines, avec toutefois un taux de pauvreté nettement moins élevé en milieu urbain. Il montre que l'incidence de la pauvreté est relativement élevé au niveau national, mais plutôt faible par rapport aux pays d'Afrique subsaharienne.

En 2014, 42,4% de la population, soit environ 316 000 personnes vivaient en-dessous du seuil de pauvreté, établi selon le coût des besoins de base, et s'élevant à 25 341 francs comoriens par habitant et par mois. Environ 23,5% de la population vit dans l'extrême pauvreté. Toutefois, en utilisant le seuil international de pauvreté de 1,9 dollars par habitant et par jour, seuls deux Comoriens sur dix seraient considérés comme pauvres, un taux qui place les Comores devant les autres pays à faible revenu et les autres pays d'Afrique subsaharienne avec 30 points de pourcentage d'avance.

Le rapport a souligné l'inégalité qui demeure dans l'archipel. La consommation est répartie de manière très inégale et les disparités sont plus prononcées dans les zones rurales et à Ndzouani. Les inégalités entre les ménages ruraux et urbains sont principalement dues au fait que les premiers perçoivent moins de rendements sur leurs biens. Il observe en retour des signes positifs au niveau de la mobilité inter générationnelle de la main-d'œuvre. Les jeunes hommes et les jeunes femmes choisissent de plus en plus des secteurs plus productifs que ceux de leurs parents.

Par conséquent, les conditions de vie et les dotations des ménages se sont améliorées, principalement grâce à l'obtention de meilleurs niveaux d'instruction et l'acquisition de moyens de communication et de transport. De meilleurs rendements économiques provenant des



emplois dans les secteurs de l'industrie et du commerce ont contribué à réduire davantage la pauvreté. Le rapport souligne aussi que les conditions de vie et la pauvreté multidimensionnelle se sont améliorées, mais de nombreuses personnes sont encore privées d'accès aux services et de biens.

Entre 2004 et 2014, les ménages ont connu des améliorations au niveau de leurs conditions de logement et de dotation en équipements modernes. La proportion de la population souffrant de privations dans environ un tiers des indicateurs du bien-être, tels que la consommation, l'accès aux biens et aux services de base, ainsi que les conditions de logement est passée de 85% en 2004 à 75% en 2014. Malgré ces améliorations, la population continue de souffrir de graves privations dans plusieurs indicateurs du bien-être, en particulier dans les zones rurales.

Les politiques de développement aux Comores semblent avoir contribué à l'amélioration des conditions de vie et du développement humain dans le pays, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté. La stratégie nationale visant à promouvoir l'éducation et les dépenses sociales en matière d'éducation et de santé a non seulement permis d'enregistrer de nets progrès au niveau du capital humain, mais a également aidé à empêcher les inégalités de s'accentuer. Le soutien de plus en plus important fourni par la diaspora à travers les envois de fonds à leurs familles, et à l'économie dans son ensemble, a sans doute davantage contribué à l'amélioration du niveau de vie des ménages et à la réduction de la pauvreté. Les envois de fonds représentent environ 25% du PIB, et les recettes en devises de ces envois dépassent celles des exportations. Les envois de fonds ont aussi considérablement augmenté durant les dix dernières années, à la fois en termes absolus et par rapport au PIB.

Cependant, la durabilité de ces progrès reste incertaine. Le rapport avance ainsi quelques conseils stratégiques pour accélérer la croissance économique et la réduction de la pauvreté aux Comores, entre autres, tirer profit des atouts des Comores et saisir les avantages comparatifs latents afin de créer des emplois plus productifs, promouvoir la diversification, la compétitivité et la formalité, et améliorer les opportunités pour mieux exploiter les gains tirés de la migration et des transferts de fonds.

**Mohamed Youssouf**

## AGRICULTURE DURABLE

# Coup d'envoi du projet " Productivité des exploitations agricoles familiales et résilience "

***C'est hier après-midi, à l'hôtel Retaj de Moroni, qu'a eu lieu l'atelier de démarrage du projet « Productivité des exploitations agricoles familiales et résilience (PREFER) ».***

Dans son discours d'ouverture le Vice-Président en charge de l'Agriculture, M. Moustadroine Abdou, a tenu à remercier d'abord, le Fonds International pour le Développement Agricole (Fida), le Fonds Fiduciaire pour le Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (Asap) et l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) du soutien qu'ils apportent à ce projet à hauteur de dix millions cinq cent cinquante mille dollars américains, soit l'équivalant de quatre milliards cinq cent trente six mille cinq cent francs comoriens. Et la contribution du Gouvernement comorien et des bénéficiaires est de l'ordre de trois millions de dollars américains, soit un milliard deux cent trente un millions sept cents francs comoriens.

Ensuite, le Vice-président a rappelé que le secteur agricole occupe une place centrale dans l'économie comorienne en contribuant pour 34,5% au PIB, 57% des emplois et près de 90% des recettes d'exportation. Et que malgré cela, le pays est largement déficitaire en produits vivriers et importe environ 40% de ses besoins alimentaires. En effet la performance des productions vivrières reste en deçà des attentes du fait notamment de l'accès limité aux techniques et technologies améliorées, la taille réduite des exploitations agricoles, la faible organisation des producteurs et des filières locales.

Pour ce faire, les autorités se sont donc fixés pour objectifs, de stimuler le développement de la production vivrière locale afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles et de dégager des surplus pour approvisionner le marché national tout en générant des revenus pour les petits producteurs. Aussi, ce projet fait suite aux différents projets initiés par le gouvernement et ses partenaires en matière de développement de l'agriculture face aux aléas climatiques et ses impacts.




Atelier de lancement du projet productivité agricole

Le Vice-président reste persuadé que « dans un court terme des résultats tangibles seront enregistrés pour la réduction des importations des produits vivriers, et la création d'emplois surtout des jeunes et l'amélioration des revenus des producteurs ».

Selon lui, les actions de ce projet « cadrent parfaitement avec les grandes orientations du gouvernement à travers la Stratégie de Croissance Accélérée de Développement Durable (SCA2D) révisée pour la période 2017-2021 dans son axe stratégique N°1 qui préconise « le développement d'une agriculture intensive et écologiquement viable afin d'augmenter durablement la production agricole, contribuer à la sécurité alimentaire « et participer à l'émergence de l'Union des Comores à l'horizon 2030.

Rappelons que l'objectif premier du PREFER reste l'amélioration de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et les moyens d'existence des populations rurales pauvres.

**Mmagaza**

## JEUX UNIVERSITAIRES AFRICAINS EN ETHIOPIE

# A J-10, la Fcssu court derrière une subvention de l'État



La Fcssu reçu à la Ffc

***L'édition 2018 des Jeux Universitaires Africains auront lieu en Ethiopie, dans la ville de Makelle. Au menu, du 1er au 8 juillet pour le programme général, et du 2 au 6 juillet, pour les compétitions, tous sexes et disciplines confondus. Le mercenariat ne sera pas toléré. Mais, la Fédération Comorienne de Sport Scolaire et Universitaire (Fcssu) est embrouillée dans un nuage d'attente, de patience et d'incertitude. L'expression « partira ou partira pas » frémit au bout des lèvres de son staff administratif et technique.***

L'Université de Makelle animera pendant cinq jours les 9e Jeux Universitaires Africains. Les athlètes sont essentiellement universitaires, âgés entre 17 et 28 ans au cours de l'année de l'événement. Dix disciplines sportives sont attendues en Éthiopie. La Fcssu, perturbée dans une situation douteuse, rêve de prendre part à l'Athlétisme, au Basket-ball (formule 3 X 3), au jeu d'Échec, au Tennis de table.

Les multiples acrobaties administratives, entreprises auprès du ministre de l'Éducation nationale et de celui des Sports, restent vaines. Le vice-président de l'entité universitaire des Comores, Halifa Mlamali, décide de saisir le président de l'Union des Comores : « Je me permets de vous écrire et de faire appel à votre soutien pour rendre effective la présence de la jeunesse sportive et universitaire comorienne à ce prestigieux rendez-vous sportif et d'échange ».

Le basket-ball et le football ont subi une légère réadaptation : 24 ans pour le 1er et 25, pour le 2e. Le mercenariat ne sera pas toléré. Cette mesure draconienne est adressée aux pays qui aligneront des compétiteurs non universitaires, car assoiffés des médailles. « Ce sera regrettable si la Fcssu est absente aux Jeux. On a discuté avec le commissaire de la jeunesse et des sports. On lui a remis le projet de la note en conseil des ministres avec ampliation au ministre de tutelle et à celui de l'Éducation nationale. Mais à quelques jours du départ, aucune réaction. Au secours ! La date approche et financièrement, rien n'est fait pour l'acquisition de l'équipement sportif et des titres du voyage », explique le conseiller Athoumane Mdéré. A dix jours de la cérémonie d'ouverture, l'expression « partira ou partira pas » frémit au bout des lèvres du staff administratif et technique de la Fcssu et vibre dans les cœurs des athlètes.

**Bm Gondet**

**Disciplines sportives retenues**

Athlétisme, Badminton, Basket-ball (3x3), Basket-ball (classique), Football, Handball, Échec, Ping-pong, Tennis et Volley-ball.

### Numéros utiles

**Police**
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

**Gendarmérie**
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

**Immigration**
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

**Aéroport**
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

**Port maritime**
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

**Hopitaux**
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

**Banques**
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

**MAMWE**
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

# DECLARATION

A l'heure où le syndicat a demandé à nous voir pour avoir un avis sur la situation née de l'élection du président de l'UDC, l'équipe de campagne du candidat Ouledi a accepté cette invitation et la rencontre a eu lieu le lundi 11 juin 2018 au CUFOP à partir de 9h30 et voici les éléments qui en sont issus.

En guise d'introduction, Mr Hassani Youssouf a exprimé sa préoccupation quant « à la situation qui prévaut à l'Université et à son souci de sauver l'institution». Il a ensuite demandé à l'équipe de campagne du Dr Ouledi Ahmed de présenter son point de vue sur la question, notamment un calendrier pour le déroulement de ce 2e tour. L'équipe de campagne du Dr Ouledi Ahmed a d'abord remercié la délégation syndicale d'avoir initié cette démarche quoique tardive.

Pour ce qui est du premier, nous avons fait observer au syndicat que nous avons été malmenés, calomniés accusés de tous les torts parfois par des organes affichés politiquement hors de l'espace universitaire. Nous avons répété la position qui était et qui est toujours la nôtre, à savoir celui de la contextualisation de ce débat dans cet espace universitaire.

Quant à proposer une date pour l'organisation du 2e tour, nous avons fait observer que nous n'avons pas les compétences pour faire une telle proposition, car la nouvelle loi de l'université attribue ces compétences au ministère de l'éducation en collaboration avec l'administration centrale de l'université qui fournit la logistique. Nous n'avons ni l'ambition ni la dimension de fixer une telle échéance et que la voie et la seule voie est de nous en remettre aux autorités compétentes.

Et nous nous sommes entendus que le syndicat contacterait l'autre camp pour qu'il y ait une rencontre qui aura comme fonds les éléments du contexte cité plus haut et examiner les voies et moyens d'aller vers l'apaisement pour l'image de marque de notre université.

Nous sommes persuadés que le comité électoral va réfléchir et proposer au ministre un calendrier tenant compte des enseignements tirés du 1er tour comme le stipule la réglementation issue de la loi. Celle-ci, disons-le clairement, recèle des dysfonctionnements manifestes. C'est pourquoi la réflexion que l'UDC est entrain de mener sur la stratégie de développement institutionnel et la gouvernance mérite une attention particulière.

Moroni, le 13 juin 2018

**Mohamed El Hadji**,
directeur de campagne du candidat Ahmed Ouledi à l'élection du Président de l'Université

ENERGIE

# Les sociétés d'électricité de la COI prennent position sur les véhicules électriques

***Le club des électriciens prend position sur la question des voitures électriques qu'il qualifie d'affichage fort en faveur de l'électricité.***

Les sociétés d'électricité des Etats membres de la Commission de l'océan Indien ont clarifié leur position par rapport au déploiement des véhicules électriques dans la région par le biais d'un « position paper » présenté lors du premier Forum régional des énergies durables qui s'est tenu le mois dernier à Maurice. Réunis au sein du Club des électriciens établi dans le cadre du programme ENERGIES, mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI) et financé par l'Union européenne, les compagnies d'électricité voient dans la promotion de la voiture électrique un affichage fort en faveur de l'électricité : énergie propre, souple et performante.

Elles soulignent toutefois que « le véhicule 100% électrique n'a de sens que s'il peut trouver son énergie électrique à partir d'une ressource primaire qui ne soit pas thermique ». Le « position paper » fait remarquer que la prise de décision autour du déploiement des véhicules électriques doit s'appuyer sur un bilan environnemental et économique complet notamment en ce qu'il s'agit du recyclage des batteries, de la production électrique utilisée lors de la recharge et les contraintes pour le réseau public de distribution, entre autres.

Le chef du programme COI ENERGIES explique que l'introduction de véhicules électriques dans la région aura des implications pour nos systèmes électriques insulaires. « Il y a actuellement dans nos Etats membres, un certain nombre d'acteurs économiques qui poussent au développement des véhicules électriques. La majorité de la production électrique est tributaire des énergies fossiles, ce qui pose un problème. S'il n'est pas conditionné par la recharge en énergie verte, le développement des véhicules électriques va entrainer une augmentation de la consommation d'énergies fossiles et des rejets de CO2, a fait savoir Denis Levy.

En prenant position sur la question, les sociétés d'électricité souhaitent mettre en garde les décideurs politiques et acteurs économiques contre les dangers d'un développement non-harmonieux et non-réfléchi des véhicules électriques ». Le Club des électriciens, qui regroupe notamment la MAMWE (Comores), EDF Réunion (France/Réunion), la JIRAMA (Madagascar), le CEB (Maurice) et la PUC (Seychelles), se réunira pour la troisième fois aux Seychelles le 31 juillet. L'Association des régulateurs d'énergie de la région, créée lors du Forum régional des énergies durables, se rencontrera pour la première fois la veille.

**Mohamed Youssouf**

**La Gazette des Comores**
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**Nom** : _____

**Prénom** : _____

**Adresse postale** : _____ **email** : _____

**Tél.** : _____ **Fax** : _____ **Mob**_____

**Périodicité** :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

**Mode de règlement** :

Espèces /__/
Chèque /__/ n° _____
Virement bancaire /__/ réf. : _____

*Moroni le,*

Signature :

**Tarifs d'abonnement**

(Valable à compter du 1er janvier 2016)

| | Mensuel | | Trimestriel | | Semestriel | | Anuel | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro |
| Comores | 4 500 | 9 | 12 500 | 25 | 25 000 | 51 | 50 000 | 102 |
| Etranger | 6 000 | 12 | 17 000 | 35 | 32 000 | 66 | 62 500 | 127 |

